Le rôle des TIC dans l'acquisition de la compétence culturelle

(The role of TIC in acquisition of cultural competence)



Amina DINE

Université de Chlef, Laboratoire TICELET, Algérie, am.dine@univ-chlef.dz

Wafa BOURAS

Université Batna 1, Wafa199221@gmail.com, Algérie

 $Date \ de \ soumission: 15/03/2021 \qquad Date \ d'acceptation: 31/03/2021 \qquad Date \ de \ publication: 01/04/2021$

Résumé:

Le travail de recherche que nous présentons s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues et des cultures. Il s'agit de mener une réflexion sur le rôle que jouent les nouvelles technologies dans l'amélioration de la compétence interculturelle chez l'apprenant. Dans cette perspective, nous allons traiter le rapport entre la technologie et la culture. Ces notions sont étroitement liées et conservent des liens de réciprocité.

Mots-clés : rôle; compétence culturelle ; didactique des langues et des cultures ; technologie ; impact.

Abstract:

The research work that we present falls within the framework of the didactics of languages and cultures. The aim is to reflect on the role that new technologies play in improving intercultural competence in learners. In this perspective, we will deal with the relationship between technology and culture. These concepts are closely linked and retain links of reciprocity.

Keywords: role; cultural competence; didactics of languages and cultures; technology; impact.

^{*} Auteur correspondant: DINE Amina, Email: <u>am.dine@univ-chlef.dz</u>

Introduction:

Actuellement, les technologies de l'information et de communication sont présentes partout. Notre vie quotidienne est marquée que ce soit au travail, sur le lieu d'apprentissage, de formation ou dans la recherche par l'usage accrue des TIC, selon leur acronyme connu. En effet, nous faisons référence à ce genre d'outils pour communiquer et stocker des informations. Le fait de savoir les utiliser est déjà une richesse culturelle pour garantir une excellente formation de base tout au long de la vie humaine. Nous Nous interrogeons, dans le présent article, sur la manière dont les TIC contribuent à traiter la réalité culturelle dans la classe des FLE. Nous proposons, ainsi, d'aborder le rôle des TIC dans le processus d'enseignement /d'apprentissage en particulier dans l'amélioration de la compétence culturelle.

Comme nous avons déjà mentionné plus haut, il nous apparaît nécessaire de voir quel impact auront les TIC sur la compétence culturelle. Autrement dit :

Les TIC contribuent-elles l'amélioration de la compétence culturelle chez l'apprenant?

Définitions des concepts de base :

Compétence :

La notion de compétence constitue aujourd'hui l'un des concepts majeurs de la didactique des langues. Partant de ce constat, nous visons dans cette partie d'alimenter une réflexion sur la signification de ce terme tout en proposant quelques définitions à la notion en question.

Si on remonte en arrière, nous pouvons dire que le mot compétence trouve son point d'ancrage dans le Moyen-âge, plus précisément dans le domaine juridique qui s'appuie sur l'idée de jugement. Nous ajoutons également qu'autour du mot compétence s'articulent d'autres termes. Le schéma suivant peut bien éclaircir notre réflexion :

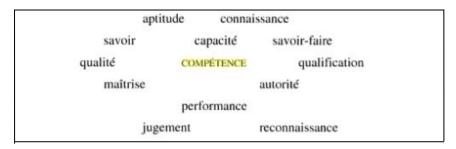


Schéma sur la notion de compétence (la notion de compétence en langue, ENS lettres et Sciences humaines, Lyon, septembre 2002,)

Nous pouvons toutes fois constater que le mot compétence recouvre plusieurs termes venant des domaines variés. Prenons à titre d'exemple les termes (qualifications, savoirs, connaissances, maîtrise) qui s'intègrent dans le domaine du science de travail.il y a même des termes qui faisaient référence au domaine juridique tels que (jugement, reconnaissance, autorité). Le mot performance prend aussi sa place dans cet esquisse, ce terme peut soit s'opposer à la compétence soit la compléter comme étant la mise en œuvre de la compétence. Enfin, les termes (aptitude, capacité, connaissance, savoir, savoir-faire) peuvent allier tous les domaines.

Le mot compétence est lié au Noam CHOMSKY. Ce linguiste Américain (1965) voit dans la compétence : « la connaissance du système d'une langue que possède tout sujet parlant cette langue, et qui concerne spécifiquement la capacité de produire et de reconnaître l'infinité des phrases grammaticalement bien formées, d'interpréter l'infinité des phrases sémantiquement bien formées (c'est-à-dire qui ont un sens), d'identifier les phrases ambiguës (c'est-à-dire qui ont plusieurs sens)». (Noam CHOMSKY. 1965)

Dans ce sens, nous pouvons dire que la compétence est un potentiel individuel inné qui explique tout phénomène langagier réalisé en performance.

A ce propos, le dictionnaire du petit Larousse pense qu'une compétence signifie : « Ensemble de dispositions, capacités, aptitudes spécifiques qui permettent à tout un sujet parlant une langue de la maitriser, et qu'il met en œuvre à l'occasion de ses actes de parole effectifs dans des situations concrètes (ce qui constitue la performance)» (le dictionnaire du petit Larousse. 2008, P.82).

L'interprétation de cette citation nous permet de dire la notion de compétence constitue l'un des axes fondamentaux du processus d'enseignement /apprentissage des langues étrangères. Il s'agit d'un ensemble de ressources à mobiliser qui permet de résoudre une situation problème.

Faut-il rappeler que la compétence renvoie à la capacité de produire et d'interpréter des énoncés de façon convenable.

J.P.CUQ de son côté préconise que : « Le terme compétence recouvre trois termes de capacité cognitive et comportementale : compétence linguistique, communicative et socioculturelle » (J.P.CUQ. 2003, P.48).

Cette définition de J.P.CUQ nous permet de dire que la notion de compétence regroupe plusieurs composantes à savoir :

- La composante linguistique : renvoie à la connaissance des règles phonétiques, lexicales, grammaticales ...etc.

- La composante communicative : concerne tous ce qui permet à l'individu de communiquer adéquatement avec les autres.
- La compétence socioculturelle : concerne la capacité d'un individu de connaître les règles sociales.

Culture:

Hannah Arendt définit le terme « culture » en ce qui suit : « Le mot « culture » dérive de colère - cultiver, demeurer, prendre soin, entretenir, préserver - et renvoie primitivement au commerce de l'homme avec la nature, au sens de culture et d'entretien de la nature en vue de la rendre propre à l'habitation humaine » (Hannah Arendt .1992, P.271).

Epistémologiquement, Le terme « Culture » dérive du latin « Cultura » qui signifie prendre soin de la terre et faire attention en vue de la rendre rentable. Autrement dit, Il s'agit de cultiver la terre, de l'entretenir.

Le verbe latin peut aussi signifie «Honorer, vénérer » en parlant des dieux ; d'où la formation du mot «culte» en français. «Cultura» est basé sur le latin « Cultus » ; le participe passé du verbe «Colo» qui désigne le fait de séjourner. Ensuite, le terme a connu une évolution progressive avec le temps, ce qui lui donne une autre signification désignant l'élévation l'esprit. La culture joue alors un rôle important dans le progrès de l'individu et de la société.

A ce propos, le dictionnaire de Larousse stipule que le mot culture renvoie à : «L'action de cultiver 2. Terrain que l'on cultive 3. Ensemble des connaissances acquises » (le dictionnaire de Larousse. 2008, P.103)

Faut-il signaler que le mot culture possède plusieurs sens. Il s'agit de cultiver la terre afin de la protéger, de la soigner et de l'entretenir. Autrement dit, la culture renvoie à un ensemble de connaissances acquises par l'homme.

Martine Abdellah-Pretceille définit le terme «culture» comme : « un système de valeurs dynamique formés d'éléments acquis avec des postulats, des croyances, et des règles qui permettent aux membres d'établir des rapports entre eux et avec le monde de communiquer et de développer les capacités créatrices qui existent chez eux » (Martine Abdellah-Pretceille. 1983, P.40).

Faut-il rappeler que la notion de culture renvoie à un ensemble de valeurs, de croyances, ainsi qu'un ensemble de règles qui se transmettent socialement. La culture est aussi une mesure par laquelle l'individu peut communiquer et être à jour avec la société.

L'UNESCO, à son tour, donne une autre définition du mot « culture» en précisant que: « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels,

intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (L'UNESCO. 1982, P.1).

Ainsi, la culture est la prise en conscience de la pensée, Elle regroupe nos langues, nos traditions, nos modes de vie, notre histoire et notre façon de penser qui se voit dans notre comportement avec les autres.

Compétence culturelle :

Toute langue véhicule une culture que ce soit maternelle, étrangère, ou universelle. La connaissance de ces cultures devient nécessaire et indispensable dans la vie humaine, puisqu'elle permet à l'individu de s'ouvrir sur le monde extérieur, de communiquer et d'entrer dans un échange culturel avec l'Autre.

C'est à partir de là que nous pouvons signaler l'importance de la compétence culturelle voire interculturelle et son impact dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

Abdellah Pretceille stipule : « La compétence culturelle est la connaissance des différences culturelles » (Abdellah Pretceille. 1996, P.32).

Nous pouvons admettre donc que la compétence culturelle est le fait de connaître les différentes caractéristiques des cultures, d'avoir des connaîssances sur ce qui dirige son comportement, ses pensées et sa réaction d'agir.

PORCHER à son tour voit dans la compétence culturelle : « Une approche en termes de savoir-faire, c'est à dire la capacité pour un individu donné de s'orienter dans la culture de l'autre à partir d'une démarche compréhensive et non plus seulement descriptive » (PORCHER, 1988, P.92)

Faut-il rappeler que la compétence culturelle renvoie à la capacité d'un individu à s'adapter immédiatement à un climat culturel différent du sien. Pour ce faire, il doit avoir des connaissances sur les différents modes de vie, les coutumes, les valeurs. Cette perception des différences culturelles lui permet de connaitre l'autre.

Dans cette perspective, le dictionnaire de Didactique des langues avance : « Plus on est cultivé, plus nombreuses sont les distinctions qu'on est capable d'instaurer : ou, réciproquement, plus fines sont les distinctions qu'on est capable de repérer » (J.P.CUQ. 2003. P, 63)

En d'autres termes, il s'agit d'une compétence dite interculturelle qui exprime la volonté d'aller à la rencontre de l'Autre.

Les TICS et la notion de compétence :

Le CECRL signale l'importance de développer chez l'apprenant les compétences plurilingues et interculturelles (savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-apprendre, savoir s'engager ...) qui sont essentielles pour vivre ensemble et pour garantir la cohésion sociale.

En tant que tel, nous pouvons dire que la notion de compétence repose généralement sur trois types de savoirs : savoir, savoir-faire et savoir-être.

1. Savoir:

La notion de savoir renvoie à la prise en considération interculturelle, elle regroupe l'ensemble des connaissances théoriques qui contribuent au croissement cognitif de l'apprenant.

Dans cette perspective, J.P. CUQ dans le Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde avance : «Le terme, qui a aujourd'hui pour synonyme courant la lexie « savoir déclaratif », a participé historiquement au débat sur le rapport entre "savoir" et "savoir-faire" (know vs know how en anglais). Pour certains, le savoir, en d'autres termes les Connaissances linguistiques, précède nécessairement le savoir-faire communicatif » (J.P. CUQ. 2003, p. 218)

Le mot savoir prend le sens du savoir-faire que renvoie au fait d'être capable d'exercer une activité. Il est donc inscrit dans l'action.

2. Savoir-faire:

Le vocable « savoir-faire » désigne l'ensemble des connaissances procédurales qui sont montrées par l'application. Le savoir-faire dépend de l'action. Il s'agit d'une capacité à mobiliser les connaissances, à les appliquer. En d'autres termes, c'est la capacité s'un individu d'utiliser des méthodes, des techniques et des stratégies pour établir un contact avec l'autre tout en jouent le rôle d'intermédiaire entre sa propre culture et celle de l'autre.

A ce propos, J.P.CUQ, dans le dictionnaire du Français, langue étrangère et seconde avance : «On appelle savoir-faire, ou encore savoir procédural, la capacité à utiliser de façon discursivement appropriée telle ou telle forme de la langue-cible. Discursivement, les savoir-faire supposent le respect, sauf volonté expresse de les enfreindre, des scripts de référence, des échanges linguistiques, c'est-à-dire les déroulements que tel ou tel évènement discursif doit en principe respecter » (J.P.CUQ .2003, p.219).

Faut-il rappeler que le savoir-faire concerne les différentes capacités que ce soit verbales ou non verbales chez l'apprenant. Comme par exemple savoir lire et écrire, savoir utiliser la kinésique, la mimique ... etc.

3. Savoir-être:

Le savoir-être est défini comme étant un savoir-faire relationnel, il renvoie à tous ce qui concerne les relations et l'éthique.

Autrement dit, il s'agit d'un ensemble des traits généraux qui composent la personnalité (valeurs, émotions, motivations ...etc.)

Or, J.P.CUQ, dans le dictionnaire su Français, langue étrangère et seconde ajoute à ce propos que : « Cette veille lexie a trouvé une nouvelle vigueur avec la combinaison de l'approche communicative et des préoccupations interculturelles. L'apprenant est invité à se situer dans sa relation avec l'autre, tant du point de vue linguistique que culturel. L'ouverture vers d'autre cultures est donc encouragée et les apprenants sensibilisées à la relativité des valeurs et des attitudes culturelles. La notion d'identité personnelle est soulignée, l'apprenant n'ayant pas à se muer en réplique d'un locuteur natif. On aurait intérêt à remplacer «savoir-être» par «savoir se comporter » » (J.P.CUQ. 2003, P.219)

Autrement dit, c'est à l'école de développer le savoir-être de l'apprenant. Il est donc essentiel d'installer chez ce dernier la volonté de vouloir savoir, ce qui permettra à celui qui apprend d'acquérir la confiance en soi et d'établir des échanges avec les autres.

En d'autres mots, le savoir-être se manifeste à travers les comportements d'un individu qui s'installent dans l'habituel. Dans l'espace scolaire par exemple, l'apprenant compétent selon l'enseignant est celui qui possède des comportements scolaires positifs (l'estime de soi, l'auto-évaluation, la prise de parole, l'échange avec l'autre). Cela définit la personne dans ces rapports avec les autres.

Selon J. Fontanille le savoir-être correspond au fait d'apprendre aux apprenants : « Comment être, comment exister et comment se présenter au monde » (J. Fontanille. 1987, P.29)

Dès lors, nous pouvons comprendre que le savoir-être renvoie à la présence de l'apprenant par rapport au monde qui l'entoure (les apprenants, l'enseignant).

Ainsi, la Conseil de l'Europe déclare qu'il existe cinq types de savoirs, nous citons : savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-apprendre et savoir-s'engager. Nous voyons donc utile d'entamer la définition des deux termes : savoir-apprendre et savoir-s'engager.

1. Savoir-apprendre:

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues stipule : « Les savoir-apprendre mobilisent tout à la fois des savoir-être, des savoirs et des savoir-faire et s'appuient sur des compétences de différents types. En la circonstance, « savoir-apprendre » peut aussi être paraphrasé comme « savoir/être disposé à

découvrir l'autre », que cet autre soit une autre langue, une autre culture, d'autres personnes ou des connaissances nouvelles » (Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. 2001, P.17)

Le savoir-apprendre est alors un ensemble de connaissances bien organisées (savoirs), de capacités mise en œuvre par des pratiques et des applications (savoir-faire) et une aptitude à gérer son propre apprentissage.

2. Savoir-s'engager:

M.BYRAM dans son œuvre intitulé « Développer la dimension interculturelle dans l'enseignement des langues » stipule : « La notion de savoir s'engager implique que l'enseignant commence par interpeller les élèves en leur faisant comprendre de manière explicite les fondements de leurs jugements sur les autres, et en les incitant à prendre conscience des déterminants culturels de ces jugements » (M.BYRAM. 2002. P,40)

L'interprétation de cette citation nous conduit à dire que la notion de savoir s'engager concerne l'aptitude d'évaluer, de critiquer et d'adopter des nouvelles perceptions en se basant sur quelques critères.

Nous l'avons donc pu constater qu'il existe différents types de savoirs qui permet de développer la compétence culturelle et interculturelle.

Conclusion

Les TIC, se présentent comme des outils au service de la compétence culturelle. Il s'agit d'un excellent moyen permettant de réveiller la curiosité des apprenants d'une part et de développer ses habiletés et sa compétence culturelle d'autre part. Raison pour laquelle elles doivent être considérées comme une nouvelle technique d'acquisition de connaissances et comme un nouveau moyen de communication entre les individus.

D'une manière générale, les résultats révèlent une influence plus importante des TIC sur la vie humaine en générale et sur le développement des compétences des apprenants dès leur jeune âge.

Les références bibliographiques :

- 1. ABDALLAH-PRETCEILLE M (1983). Cité in : COLLES Luc (2013). « Passage des frontières : Etude de didactique du Français de l'interculturel ». UCL. Louvain-la-Neuve.
- ABDALLAH-PRETCEILLE M (1996). Cité in: CYNTHIA Eid, Annick Englebert, GENEVIEVE Geron (2018). « L'enseignement du français entre tradition et innovation, volume II ». FIPF. Paris.
- 3. CHOMSKY, N (1965). C, FUCHS. « Compétence / performance linguistique ». [En ligne] sur: https://www.fichier-pdf.fr/2015/11/14/definition-de-competence-performance-linguistique-3/

- 4. Collectif (2008). « Larousse Dictionnaire De Français 60000 Mots, définitions et exemples». LAROUSSE. France
- 5. FANTANILLE, J (1987). Cité in : Hamid REZA SHAIRI, Hamideh MOMTAZ. (2010). « Place du savoir-faire et du savoir-être dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères ». Cinquième année, Numéro 11.
- 6. Hannah ARENDT(1992). Cité in : LENUKI. « Nature et culture ». [En ligne] sur : http://lenuki69.over-blog.fr/article-nature-et-culture-99398197.html
- 7. J.P. Cuq (2003). « Dictionnaire de didactique du Français langue étrangère et seconde ».CLE International. Paris
- 8. L'UNESCO (1986). Cité in: T, SOW (2018). « Genre et fondamentalisme: Gender and Fundamentalisms».CODESRIA. L'Afrique.
- 9. Michael BYRAM, Bella GRIBKOVA et HUGH Strakey (2002). « Développer la dimension interculturelle de l'enseignement des langues». Conseil de l'Europe. Strasbourg.
- 10. PORCHER L (1988). Cité in : ALAO, George, Medhat- Lecoq, Héba, Roger-Yun, Soyoung. 2010. « Implicites, stéréotypes, imaginaires : la composante culturelle en langue étrangère ». Des Archives contemporaines. France.